Déclaration de conformité

Ningbo Zhenhai Meitai Sports Co., LTD,
Bldg 4- 2, N°1111, Cidongnan RD,
315311 Cixi, Ningbo, Zhejiang, Chine

déclare, sous sa seule responsabilité, que l'équipement de protection individuelle IC-29 correspondant à l'article 3B64577 :
- est conforme aux exigences essentielles de santé et de sécurité prévues à l'Annexe II du Règlement (UE) 2016/425 du Parlement Européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux équipements de protection individuelle et abrogeant la directive 89/686/CEE du Conseil.
L'équipement IC-29 correspondant à l'article 3B64577 est un dispositif antidérapant pour chaussures d'extérieur sur glace et neige classé dans la catégorie II, tel que prévu à l'Annexe I du Règlement (UE) 2016/425.
Conformément à l'article 19 du Règlement (UE) 2016/425, les procédures suivies pour l'évaluation de la conformité UE pour l'équipement IC-29 correspondant à l'article 3B64577 de catégorie II sont celles de l'EXAMEN UE DE TYPE (module B) visé à l'Annexe V et de la CONFORMITÉ AU TYPE SUR LA BASE DU CONTRÔLE INTERNE DE LA PRODUCTION (module C) visé à l'Annexe VI.
La conformité UE est certifiée par l'organisme notifié SGS Fimko LTD, Takomotie 8, FI-00380 Helsinki, Finlande n°0598 qui a délivré le certificat UE de type n°0598/PPE/24/3609/R

Ningbo, le 09/08/2024
Bei yuhua
Le Représentant légal
Ningbo Zhenhai Meitai Sports Co., LTD